

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10.

MONTREAL, MARDI, 7 SEPTEMBRE 1847.

No. 71

PENSÉES

sur

LE CHRISTIANISME,

PREUVES DE SA VÉRITÉ.

— & —
CULTE.

XXIX

Tout homme persuadé de l'existence d'un Dieu qui veille sur les êtres sortis de ses mains, sent qu'il lui doit un tribut d'adoration, de reconnaissance et d'amour : dans les temps où le déisme prévaut sur le Christianisme, c'est une opinion très-répandue que le culte extérieur concerne uniquement la multitude ignorante, et que le culte intérieur suffit aux hommes éclairés.

Nul doute qu'un pur élan de l'âme vers Dieu ne soit plus efficace que la récitation mécanique de longues prières, et que l'assistance du corps à des cérémonies multipliées. Les livres des philosophes ne sont pas nécessaires pour nous instruire de cette vérité. Le grand reproche du Christ aux pharisiens était de s'attacher matériellement à la loi et de s'enorgueillir de leur ponctualité à la suivre, tandis que les sentiments qu'elle doit inspirer restaient étrangers à leurs cœurs endurcis. Jésus leur préférerait des gens d'une vie dissolue, mais capables encore de se repentir et d'aimer.

La piété, c'est l'amour; mais, d'une vérité, ne tirons pas de fausses conséquences. Voltaire a dit quelque part : "Une bonne action est préférable à l'intelligence du dogme." Le sage Bergier lui répond : "Nous n'en disconvenons pas; mais l'intelligence du dogme ne nuit point aux bonnes actions, au contraire elle y contribue, en nous proposant les motifs les plus sublimes pour nous y engager, et en nous promettant la plus riche récompense." Dans la phrase de Voltaire substituez à l'idée de *dogme* celle de *pratiques*, de *cérémonies*, vous rendez encore plus évidente la justesse de la réponse.

De vaines démonstrations, des actes extérieurs, la croyance même, ne suffiraient pas au Christianisme. Je trouve dans un des petits livres de piété les plus répandus, ce passage que beaucoup de fidèles lisent à l'Evangile de la messe : " Hélas ! Que me servira d'avoir cru que c'est votre parole, Seigneur, si je n'agis pas conformément à ma croyance ! Que me servira, lorsque je paraîtrai devant vous, d'avoir eu la foi sans le mérite de la charité et des œuvres ?" Certes, il ne servirait pas davantage d'avoir assisté à beaucoup de cérémonies, d'avoir fait habitude de fréquenter les sacrements ; on n'en serait que plus coupable, puisqu'on les aurait profanés.

Pour être chrétien, il faut croire les dogmes, pratiquer la morale, et suivre le culte. De ces trois conditions, j'accorde que la dernière est la plus facile à remplir ; et je reconnais que la plus difficile est celle qui nous prescrit de conformer notre vie à la divine morale. Pour accomplir cette partie de la loi il faut étouffer nos passions et déraciner nos vices ; il faut que l'orgueil succombe, que la frivolité disparaisse, et que la charité règne où régnait l'égoïsme. Mais il s'agit moins de savoir quelle est la partie de la loi la plus difficile à suivre, que de s'exercer à ne jamais en négliger aucune. Ce qui rendra le chrétien très-coupable s'il enfreint la loi morale, ce sont tous les secours dont la bonté céleste se plut à l'entourer, en lui révélant les dogmes, en lui donnant le culte. O démence ! ce que Dieu juge nécessaire aux hommes les plus sages, de prétendus philosophes le déclarent superflu pour eux.

Autant il est vrai que la piété réside dans le cœur, autant il est certain que l'homme pieux, pour fixer son attention et pour émeuvoir son âme, est servi puissamment par les cérémonies, par ces signes visibles qui frappent même les incrédules, et qui produisent sur l'athée Diderot une impression si vive. " Je n'ai jamais vu, dit-il, cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement, cette foule qui les suit dans un silence religieux, tant d'hommes le front prosterné contre la terre; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, donné par les prêtres, et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes et d'enfants, sans que mes entrailles n'en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux."

Diderot s'exaltait facilement, il vivait par l'imagination ; mais un maître observateur, M. de Montaigne, avait dit bien avant lui : " Il n'est âme si revêchée qui ne se sente touchée de quelque révérence, à considérer cette vasilité sombre de nos églises, la diversité d'ornements, et ordre de nos cérémonies, et ouyr le son devotieux de nos orgues et l'harmonie si posée et religieuse de nos voix. Ceux même qui y entrent avec mépris sentent quelque frisson dans le cœur, et quelque horreur qui les met en défiance de leur opinion."

Nos lumières ne transformeront pas l'homme en un pur esprit ; et son âme, enveloppée par les sens, a besoin que le culte extérieur alimente le culte intérieur : supposer le contraire, ce n'est plus observer ; c'est rêver.

XXX.

L'honnête homme doit l'exemple de faire ce qui est bien ; c'est, par conséquent, un devoir de rendre à Dieu un culte public.

Les écrivains du dix-huitième siècle qui ont ôté à la masse populaire un frein et des consolations, pourraient présenter une excuse que nous n'aurions plus aujourd'hui. Lorsqu'ils égayaient de sarcasmes impies les sociétés brillantes de leur temps, la plupart croyaient n'être entendus que d'un cercle choisi, et voulaient que la religion continuât d'imposer au vulgaire. On ne voyait alors aucune difficulté à ce qu'il en fût ainsi, tant l'intervalle paraissait immense et la séparation absolue entre la classe élevée et la classe nombreuse. Nous ne pouvons plus nous faire de pareilles illusions. Si maintenant on dit : *il faut de la religion pour le peuple*, on dira un non-sens, car on ne trouvera personne qui soit du peuple. " Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris," a dit autrefois un poète comique : nous sommes tous devenus gens de qualité. Prenez donc votre parti : annoncez hautement que tout le monde peut se passer de la religion, ou donnez à tout le monde l'exemple de la pratiquer.

XXXI.

La négligence que beaucoup de personnes mettent à suivre le culte public, la répugnance qu'il inspire à plusieurs d'entre elles, viennent de l'habitude qui les en éloigne ; et sans doute aussi de la crainte de s'exposer au blâme, au ridicule, de la part de gens dont l'opinion, sur ce sujet du moins, mérite fort peu de considération. Cependant, lorsqu'on réfléchit, on voit bientôt de puissants motifs pour vaincre cette habitude, pour dédaigner cette crainte. J'ajoute que le culte public est une source de pures et vives jouissances.

Le Christianisme n'a rien qui soit uniquement matériel et sans intérêt pour le cœur. Ses solennités, ses rites que ne comprend pas l'incrédule, retracent l'histoire de la religion, consacrent le souvenir des grandes époques chères à la famille chrétienne. Il n'est pas une seule cérémonie qui ne rende présent à l'esprit un dogme sacré, ou qui n'attire l'âme vers un précepte de la divine morale. Les ecclésiastiques auxquels je désire que mes lecteurs demandent des instructions plus étendues et plus sûres que les miennes, dérouleront à leurs yeux le magnifique tableau des rites du Catholicisme ; ils leur feront admirer aussi avec quel amour paternel furent institués les sacrements, et de quelle puissance vivifiante les imprégna la bonté céleste. Je me borne à diriger ma pensée vers la plus simple partie du culte.

Quel charme dans la prière ! Se confier à l'Être souverain, seul puissant et seul bon, trouver en lui un refuge dans les épreuves de la vie, lui adresser les paroles du repentir et celles de la reconnaissance, se pénétrer d'amour pour lui, et tout espérer de lui, c'est puiser dans un trésor de nobles pensées de tendres sentiments, de méditations ravissantes.

La prière, si douce au penseur solitaire, est rendue imposante par le culte public.

Toutes ces personnes prosternées dans une église, si différentes d'âges, de situation, de caractère, s'occupent des mêmes idées, du sentiment de leurs fautes et de l'espoir du pardon ; toutes forment des vœux qui tendent à resserrer les liens de la terre avec le Ciel et des hommes entre eux. La plupart de ces personnes ne se connaissent point, et cependant elles prient les unes pour les autres. Les absents ont part à leur vœux ; leur charité ne s'arrête pas aux fidèles, elle embrasse tous les hommes. Les plus pauvres d'entre les chrétiens, ceux qui tiennent le moins de place sur la terre, prient pour le genre humain.

Qui ne serait frappé d'une si haute civilisation ? Mais il est encore d'ineffables jouissances, difficiles à concevoir pour les esprits étrangers aux vérités chrétiennes. Les voix terrestres dont retentit le temple s'épurent en se mê-

lant aux célestes concerts. Une source de délices connues des seuls fidèles les abreuve d'espérance et d'amour. Le Sauveur a dit : "Quand vous prierez plusieurs ensemble, je serais au milieu de vous ;" et le chrétien, en priant avec ses frères, sent au fond de son cœur que la promesse du Christ s'accomplit.

(La pratique si véritablement chrétienne de l'unité dans la prière a toujours été suivie par le clergé catholique.)

Une publication récente, qui paraît depuis plus d'une année en Belgique, facilite aux laïques la connaissance de la *liturgie dominicale*, et permet aux simples fidèles d'assister au saint sacrifice de la messe chaque dimanche en lisant l'épître et l'évangile du jour tel qu'ils sont indiqués par le rit romain et l'usage diocésain.

Quoi de plus propre à exciter à la piété la plus tendre et la plus éclairée, de plus utile dans l'esprit de l'Eglise pour répandre son éternel enseignement

Trop peu de monde, surtout dans les villes, assiste aux sermons des dimanches. Tout le monde peut suppléer aux empêchements, souvent excusables, qui les privent d'entendre la parole divine en lisant chez eux les applications que donne la dominicale liturgique, explications qui sont tirées des auteurs les plus savants et les plus orthodoxes.)

XXXII

On se forme, généralement peut-être, de fausses idées sur les pratiques de la religion. Combien d'hommes les supposent multipliées à l'excès, puériles et fatigantes ! Les détracteurs du Christianisme vont chercher je ne sais quelles gens, victimes de tristes aberrations d'esprit, et voudraient les faire passer pour le type de la perfection chrétienne. Voici ce que disait, au commencement de ce siècle, un prêtre élevé depuis aux honneurs de la pourpre romaine : Exhortations, défenses, menaces, censures, précautions, l'Eglise emploie tous les moyens pour écarter les pratiques inutiles ou minutieuses ; et on l'accuse de les favoriser, on lui fait un crime de celles qui se glissent malgré ses soins ; et, par la plus révoltante des injustices, on lui reproche les abus que tous ses efforts ne peuvent empêcher. — Ce n'est pas dans ces pratiques extraordinaires que l'Eglise désapprouve, qu'elle déplore et qu'elle condamne, que vous devez chercher son véritable esprit ; c'est dans les rites qu'elle offre à votre vénération, et qu'elle vous ordonne de pratiquer."

Prenez les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise : les pratiques exigées sont très-peu nombreuses ; elles le sont si peu qu'il est difficile pour un âme tendre de ne pas éprouver le désir de les renouveler plus souvent ; l'Eglise même nous y invite, lorsqu'elle emploie le mot *au moins* en exprimant ses ordres. Il interdit aux fidèles de chercher une perfection imaginaire, en se livrant à des pratiques non autorisées ; et quant au renouvellement plus ou moins fréquent de celles qui sont prescrites, il doit varier selon l'état, les occupations, la santé, et même le caractère de tant de personnes qu'il ne s'agit point de soumettre à une règle uniforme.

C'est en pareille matière qu'il faut s'occuper de soi, non des autres. Les blâmer, dire qu'ils manquent de ferveur et de zèle, s'exposer à de graves méprises, puisque l'on ignore toujours une partie de la vie du chrétien dont la main gauche ne sait pas ce que fait la main droite.

Si nous avons de l'indulgence pour ceux qui semblent ne pas faire assez d'actes extérieurs de piété, pourquoi n'en aurions-nous pas également pour ceux qui paraissent les multiplier trop ? Lorsqu'une femme qui surcharge de pratiques dévotes est acariâtre, tracassière, insociable, ce n'est point de ce qu'elle reste longtemps à l'église, c'est de ce qu'elle ne s'y corrige pas de ses défauts que nous pourrions nous plaindre. Etendu ou restreint, le nombre des pratiques est utile ou nuisible, selon les effets qu'il produit sur l'âme.

Telle femme donne encore plus de temps à l'église que celle dont je viens de parler ; mais elle est douce, indulgente, charitable ; tout chrétien qui la connaît voudrait avoir ses vertus, et, sans examiner si l'on ne pourrait rien retrancher à ses pratiques, se recommander à ses prières.

XXXIII

On ne peut apporter aucun perfectionnement au Christianisme ; les prétendues améliorations ne seraient que des altérations ou des destructions. L'Eglise conserve d'âge en âge, toujours intact, le dépôt qu'elle a reçu : sa mission est de propager la vérité, il ne peut y avoir de perfectionnement que dans les moyens de propagation.

Nos cérémonies ont toute la pompe que la religion demande, et je ne pense pas qu'on doive chercher à les rendre plus attrayantes ; ce serait une profanation que de les faire dégénérer en spectacle. Il faut que les yeux soient frappés de manière à diriger l'attention vers les pensées qui doivent occuper l'âme ; un effet contraire serait produit, si l'attention se trouvait absorbée par les cérémonies.

Rendre le culte facile à comprendre est le plus sûr moyen d'en faire profiter les hommes. Celui qui connaît le sens des cérémonies religieuses a de grands avantages pour offrir à Dieu le culte d'esprit et de vérité. Toutes les instructions simples et claires sur les rites catholiques concourent à ce but. Le culte peut être aussi, par lui-même, plus ou moins intelligible. Il se compose de deux parties, dont l'une est immuable. Ainsi, après six jours de labeur, il en est un où les travaux manuels sont interdits : jour consacré à l'adoration du Père commun des hommes et à la culture de l'intelligence. Supprimer ce jour, qui est d'institution divine, ce serait méconnaître cette vérité si frappante et si haute : *L'homme ne vit pas seulement de pain* ; ce serait dégrader l'espèce humaine, et conspirer contre la civilisation. Mais il est une partie du culte susceptible d'être modifiée selon les circonstances et les besoins variables des hommes. Le missionnaire qui s'enfonce dans les

déserts, laisse les riches vêtements du sacerdoce, et, le bâton du voyageur à la main, il ne porte pas moins le Christianisme tout entier aux peuplades inconnues pour lesquelles il se dévoue. Ce qui appartient à la partie non-immuable du culte peut être modifié pour le rendre plus instructif et plus touchant. Je n'oserais indiquer aucune application de ce principe, et je regarderais comme la plus grande calamité que l'esprit d'innovation s'étendit sur le Christianisme. C'est aux pasteurs éclairés par l'expérience à examiner mûrement s'il y aurait à introduire dans notre culte quelques améliorations, comme on en voit des exemples dans plusieurs contrées fort pieuses de l'Allemagne catholique. On ne saurait procéder sur un tel sujet avec trop de réserve. Les turbulents novateurs causent à la société deux grands préjudices : celui qu'ils font directement par leurs idées extravagantes, et celui qu'ils font indirectement, en décourageant des hommes éclairés et sages qui renoncent à d'utiles projets, dans la crainte de les voir confondre avec les rêves insensés de prétendus réformateurs.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

— En répétant et variant les récentes et célèbres expériences de Faraday sur l'action réciproque du magnétisme et de la lumière, M. Plücker est parvenu à des résultats nouveaux qui confirment cette action. En suspendant entre les deux pôles d'un électro-aimant divers plaques taillées dans des cristaux, tels que la tourmaline, le spath d'Islande, la topaze, le mica, on voit ces plaques tourner sur elles-mêmes et prendre diverses positions, suivant la situation relative de leurs axes par rapport au fil suspenseur. M. Plücker croit pouvoir résumer tous ces effets dans la loi suivante : Un cristal à un axe étant placé entre les pôles d'un aimant, l'axe est repoussé par les pôles. Si le cristal est à deux axes, ils sont tous deux repoussés, et avec la même énergie.

— Il vous souvient fort bien, lecteurs, du problème auquel a donné lieu la comète de M. Hind, cette comète qui eut la délicatesse de se montrer en plein midi, près du soleil, le 30 avril dernier, à M. Hind tout seul. Or, M. Hind disait l'avoir vue très-ronde, avec des bords très-nettement terminés, tandis que M. Villarceau déclarait que dans les circonstances où se trouvait la comète elle aurait dû présenter des phases et se montrer sous une autre forme que celle d'un disque parfaitement circulaire. Cela devait être, dans le cas, où la comète serait un corps opaque, et lumineux seulement par réflexion, comme la lune ou Vénus. Dans le cas donc où, au lieu de montrer des cornes à M. Hind, elle se serait présentée sous forme franchement circulaire, il y avait à en conclure qu'elle brillait d'une lumière propre, au lieu de n'être visible que par la protection du soleil ; et ceci, ainsi que nous l'avions fait observer déjà, serait une grosse affaire en astronomie. Sommé de répondre d'une manière sur ses perceptions, M. Hind vient de déclarer que sa comète n'était pas cornue le moins du monde ; que c'était une vraie pleine lune à côté du soleil. Si donc l'astronome anglais n'a pas vu trouble, l'autophanie de la comète deviendrait infiniment vraisemblable. Mais il reste à savoir s'il n'aurait pas vu trouble en effet. Le dialogue va continuer sur ce thème entre M. Hind, à qui la question sera posée de la manière suivante que voici : il sera fort agréable à M. Arago que M. Hind lui fit connaître quel était le pouvoir amplifiant de sa lunette ? On sait, en effet, qu'au-dessous d'un certain pouvoir amplifiant on n'aperçoit pas les phases de Vénus, et que les cornes de cette belle planète sont débordées par la lumière, en vertu du phénomène de l'irradiation. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la seconde réponse de M. Hind.

— On a signalé comme un fait sans conséquence l'apparition de la comète découverte par M. Colla au commencement de mai dernier. Aujourd'hui les comètes foisonnent, et comme celle de M. Colla est chétive entre toutes, on en a parlé avec une sorte de dédain dont la laide se venge aujourd'hui d'une façon fort originale. Les observations qui servent à calculer les éléments de l'orbite ont été prises sur un fort petit arc ; telle est la cause à laquelle on attribue ce que voici. Une première orbite calculée par un de nos astronomes, donnait des éléments tels que la distance périhélic de la comète était représentée par 213 ; puis une autre orbite, sortant des mêmes calculs donnait pour la même distance périhélic le nombre 4.1. Voilà deux valeurs, qui ne se ressemblent guère, et les autres éléments des deux orbites s'accordent à peu près de la même façon. J'ajouterai que M. Hind a mis la main à l'œuvre et qu'il a trouvé une orbite qui s'accorde en quelques points avec la première des deux surmenées, et qui la contredit complètement dans les autres. J'ajouterai encore que le calcul des deux orbites françaises a donné lieu à quelques mauvais propos que nous devons passer sous silence, et qu'il est reconnu que deux orbites très-diverses, peuvent dans certains cas, représenter les mêmes observations quand celles-ci sont faites sur un arc très petit ; et les mêmes formules peuvent donner deux résultats différents, comme, par exemple, les équations du second degré, qui ont deux racines. Du reste, en admettant l'une ou l'autre des deux orbites françaises on tombe sur ce résultat intéressant que la comète en question serait périodique, ce qui porterait à sept le nombre de ces comètes fidèles à notre système. Reste à savoir si la durée de la révolution serait de 322 jours, ou si elle serait de quelque chose comme sept ans ; car il n'y a que cette légère différence entre les deux révolutions, suivant qu'on fait le choix de l'une ou l'autre orbite. Pour être en état de juger le différend, on devra attendre que la comète ait marché, et faire sur elle des observations plus distantes les unes des autres.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, - 7 SEPTEMBRE 1847.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Les nouvelles religieuses, que nous a apportées le *Caledonia*, sont un tant soit peu plus intéressantes que celles du dernier *steamer*. A Rome, la prétendue conjuration avait beaucoup ému les esprits, mais la tranquillité se rétablissait. Actuellement, la majorité des journaux reconnaît que tout ce complot n'existait que dans le cerveau de quelques hommes de troubles, qui se sont plu à en répandre la nouvelle parmi le peuple. Cette nouvelle, comme nous l'avait dit l'*Ami de la Religion* était créée pour exciter les passions, et, à l'heure qu'il est, tous les gens sensés le reconnaissent. Les journaux français sont très-explicites à ce sujet.

« Nous avons déploré, dit l'*Union Monarchique*, l'incroyable légèreté avec laquelle la plupart des journaux de la révolution accueillent la nouvelle d'une prétendue conjuration découverte dans la ville de Rome. Sur la foi de nous ne savons quelle correspondance, obscure et passionnée, ces journaux se sont émus. Ils ont grossi, gonflé outre mesure cette fantasmagorie de complot : ils ont trompé l'opinion publique, jeté l'injure, la calomnie à des noms respectables et respectés dès long-temps de la population romaine. Nous le disons à regret, c'est plus qu'un acte de légèreté ; c'est une mauvaise action dans toute l'extension du mot. »

Le *Journal des Débats* et plusieurs autres n'usent pas d'un langage moins fort, et sont soutenus dans ce sens par le journal officiel de Rome où se trouve le passage suivant :

« Quelques personnes, dont les noms ont figuré sur diverses feuilles clandestinement colportées dans Rome, et qui les inculpaient de machinations occultes, ont présenté à Notre Saint-Père le Pape une humble supplique, à l'effet d'obtenir qu'une enquête régulière soit ordonnée sur tout ce qui a pu leur être imputé. Sa Sainteté a daigné accueillir favorablement cette prière ; en conséquence, la procédure demandée va être instruite. »

Comme on voit, toutes les tentatives, que l'on a pu faire pour impliquer des cardinaux dans le prétendu complot, se trouvent inutiles ; d'abord le complot n'existant pas, il ne peut pas avoir de cardinaux à sa tête ; ensuite, lors même que le complot eût existé, il est notoire que ceux que l'on disait vouloir massacrer le peuple, se trouvaient alors occupés, à bien des lieues de Rome, à des œuvres de charité ou de devoir.

A part de l'agitation des esprits, les seules nouvelles importantes de Rome, sont des nominations tant religieuses que politiques que nous donnons de suite, pour que l'on puisse plus facilement les embrasser et les comparer du même coup-d'œil :

« Par billet de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté a daigné nommer Son Eminence le cardinal Fieschi, légat apostolique de la province d'Urbino et Pesaro. »

« Par un autre billet, Sa Sainteté a daigné conférer la charge vacante de secrétaire de la commission pour les chemins de fer dans l'Etat pontifical, à Mgr. Canillo Amici, secrétaire du conseil des ministres. »

« Mgr. Charles Vizzardelli, qui quitte pour raison de santé la secrétairerie des affaires ecclésiastiques extraordinaires, est remplacé dans ce poste élevé par Mgr. Corboli-Bussi. »

« Mgr. Vincent Santucci est chargé provisoirement des fonctions de substitut de la première section de la secrétairerie d'Etat, et Mgr. Enée Sbarretti est nommé substitut de la seconde section. »

« Sa Sainteté, par billet de la secrétairerie d'Etat, a daigné nommer *pro-secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande*, Mgr. Alexandre Barnabò, chanoine de la basilique de Saint-Pierre et lieutenant du cardinal-vicaire. »

« *Lieutenant civil du tribunal du vicariat de Rome*, Mgr. Joseph Angelini, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la discipline régulière. »

« *Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la discipline régulière*, Mgr. Frédéric de Falloux du Coudray, doyen des prélats référendaires du *Bon Gouvernement*. »

Le colonel Bruti est chargé du bureau des affaires militaires à la secrétairerie d'Etat, en remplacement de M. l'abbé Frassinelli admis à la retraite.

Mgr. l'évêque de Montpellier a été nommé par le Saint-Père Comte Romain, et assistant au trône pontifical. Toutes ces nominations paraissent rencontrer l'approbation et la satisfaction générale.

En Angleterre, l'épiscopat vient de faire des pertes bien sensibles. Mgr. Griffiths, Evêque du District de Londres, est mort le 12 août après trois semaines d'une cruelle maladie supportée avec le plus grand courage et la plus grande résignation ; les journaux anglais sont unanimes à rendre hommage aux vertus du défunt évêque. Outre cette mort, il en est une autre non moins déplorable ; c'est celle de M. Moatyn, l'estimable évêque de Durham qui est mort aussi le 12 août. Ce sont deux pertes bien douloureuses pour les évêques d'Angleterre. D'un autre côté, c'est avec le plus grand plaisir que nous annonçons l'élévation à l'épiscopat d'un Prêtre Anglais ; c'est le R. P. Placide Burchal, Prieur des Bénédictins Anglais de Douai depuis 1841, qui vient d'être nommé par S. S. Pie IX au vicariat apostolique d'Australie. Ce nouvel évêque est né à Aspull le 5 décembre 1810, et n'a par conséquent que 37 ans. Il a fait ses études au collège des Bénédictins de Douai et est le 4e. évêque sorti de cette savante communauté depuis moins de 20 ans.—Il y a eu plusieurs conversions en Angleterre, parmi lesquelles on compte celle de mademoiselle Simpson fille aînée de W. S. Simpson Ecr. Deplus, M. New, recteur de l'église du Christ, dont M. Pusey est chanoine, vient ainsi qu'un ministre d'Oxford d'entrer dans le sein de l'Eglise Catholique.

En Irlande, le clergé continuait sans relâche ses travaux apostoliques, et le peuple ne faiblissait pas, soutenu qu'il est par le prêtre catholique. Le montant des souscriptions reçues de France par les mains des archevêques et évêques se montait à la belle somme de 119,110 fr., fait qui parle bien haut et répond à bien des calomnies.—Mgr. Delany, évêque de Cork, venait aux dernières nouvelles de recevoir ses Bulles, et devait être consacré le 15 du dernier mois.—Le clergé irlandais, qui actuellement continue sa belle carrière et ne cesse de se sacrifier pour secourir le peuple confié à ses soins, vient d'éprouver des pertes nombreuses ; ses rangs s'éclaircissent tous les jours, la fièvre y fait de grands ravages comme en Angleterre et au Canada, mais au milieu de ses peines il vient d'éprouver une joie des plus grandes. Le Rév. Nicholas Beatty, prêtre catholique, qui avait abandonné la Religion Catholique Romaine, vient de demander de rentrer dans l'Eglise de Dieu, et de réparer le scandale qu'il avait donné. Il dit qu'en abandonnant la véritable Religion, il allait « contre la voix de sa conscience. »

En France, les Evêques continuaient à faire faire des prières pour l'Irlande et à demander des aumônes pour ce malheureux peuple. Ils continuent aussi à se montrer des plus vigilants pour réfuter les avancés mensongers que la presse irréligieuse ne cesse de faire contre le clergé et la religion. Cela ne les empêche pas de veiller aux missions lointaines, car quatre nouveaux prêtres du séminaire des missions étrangères viennent de s'embarquer pour Singapore. Cinq autres sont partis le 30 juillet pour aller exercer leur ministère sur la côte de Coromandel. Il paraît par là que le prêtre français continue à être pour ainsi dire le prêtre de tous les pays et à porter en tous lieux, avec le nom et la gloire de la France, la connaissance de la véritable religion.—M. de Falloux, auteur de la *Vie de saint Pie V*, a reçu du Souverain Pontife, la lettre suivante qui fait en même temps l'éloge de la modestie, de la piété et de la grâce de Celui qui l'envoie, et la louange de l'écrivain catholique :

« Cher fils, salut et bénédiction. »

« L'ouvrage, dans lequel vous avez retracé la vie du saint pontife Pie V, nous est parvenu et nous a fait un vil plaisir, à nous qui, sans avoir les vertus d'un si grand Pape, notre prédécesseur, en portons toutefois le nom. Au premier jour de notre suprême pontificat, nous l'avons choisi pour patron ; et sans cesse nous nous recommandons à lui dans nos prières, afin que sous ses auspices notre courage ne vienne jamais à défaillir, et que nous puissions comme lui servir le troupeau universel de Jésus-Christ par la parole et par l'exemple. Nous vous aurons une grâce particulière, cher fils, si par un sercroît de tendre dévouement, vous nous aidez de vos prières à atteindre ce

but. Que notre bénédiction apostolique vous soit, en attendant, un témoignage de notre gratitude et le gage de toutes les grâces célestes. Nous vous la donnons, cher fils, avec toute la tendresse et du profond de notre cœur paternel.

“Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 5 juillet 1847, la deuxième année de notre pontificat.

PIE IX.”

Mgr. Douar, évêque d'Amata, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute dignité vient d'être conférée à Sa Grandeur pour récompenser les services qu'elle a rendus à la France dans l'Océanie, particulièrement lors du naufrage d'une corvette française, la Seine.—D'un autre côté, ce n'est pas un grand de l'Eglise qui vient recevoir des honneurs, c'est un grand du monde, un procureur-général en France, qui entre dans l'Etat Ecclésiastique. C'est M. Laboulie père, âgé de 70 ans et marié deux fois ; M. Laboulie a obtenu toutes les dispenses nécessaires.

En Suisse, les affaires religieuses sont toujours dans le même état ; les cantons protestants montrent le plus grand acharnement contre les catholiques et surtout contre les excellents Pères Jésuites, mais rien ne peut abattre le peuple fidèle ; il continue comme à l'ordinaire. Des prières publiques se font pour la Suisse et le maintien de la paix ; la Suisse conserve une foi religieuse des plus fermes ; sa confiance en la bonté de sa cause est on ne peut plus grande. Espérons que les ennemis des catholiques en Suisse entendront mieux leurs intérêts que d'exciter une guerre de religion.

Dans les Provinces rhénanes, les étudiants catholiques viennent de former une vaste association, qui a pour but “de réunir la force vitale de la jeunesse studieuse, afin de défendre les vérités catholiques.” C'est là une entreprise qui devrait avoir des imitateurs dans plusieurs pays.

En Bavière, les affaires se compliquent de plus en plus. Voilà que l'on veut réduire évidemment le nombre des prêtres ; deux ordonnances des plus anti-catholiques viennent d'être mises au jour :

“La première, dit l'*Ami de la Religion*, réglerait les examens qu'auront à subir les jeunes clercs avant de pouvoir être admis au séminaire ; elle veut que ces examens portent principalement sur l'*histoire ecclésiastique et le droit-canon*, et qu'il soit adjoint aux examinateurs ecclésiastiques des membres laïques des conseils provinciaux. Il est facile d'imaginer quelles seront les réponses exigées des jeunes aspirants aux études théologiques, sur des questions aussi épineuses que celles qui pourront leur être faites. A défaut de réponses satisfaisantes, l'entrée des séminaires pourra leur être refusée, et par conséquent la carrière sacerdotale fermée. La seconde ordonnance prescrit des examens non moins rigoureux pour les prêtres étrangers qui viendraient en Bavière avec le dessein de se vouer aux saintes fonctions du ministère pastoral ou de la prédication apostolique.”

Quant aux Jésuites que l'on aime toujours à trouver et à mêler dans tous les complots, etc. et qui tout bien examiné, ne se trouvent jamais que là où leur devoir les appelle, ils avaient été accusés de s'immiscer dans les affaires de la Bavière où l'on faisait voyager le général des Jésuites. Celui-ci, qui est le R. P. Roothaan, vient d'adresser au Rédacteur du *Journal des Débats* une lettre dont voici deux passages bien clairs et qui prouvent bien la fausseté de tous ces avancés. Voici ces passages :

“Je saisis cette occasion, Monsieur, de vous déclarer que je ne me suis pas plus transporté en Bavière qu'en France et dans le Piémont ; que je n'en ai eu ni la pensée, ni le désir.

“J'affirme également qu'il n'y a pas de Jésuites en Bavière ; qu'il n'y en avait pas un seul à l'époque des événements dans lesquels on a bien voulu les mêler.”

Comme l'on voit tous ces bruits sont de pures calomnies ; mais cela ne coûte pas, ce sont des Jésuites que l'on accuse, et puis l'on se souvient bien du mot célèbre : “Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.”—On explique à présent le départ du nonce pour Rome. Il paraîtrait que S. G. serait appelée dans la capitale du monde chrétien pour informer Sa Sainteté de l'état réel des affaires en Bavière, qui par le concordat ne peut exiger des aspirants à la prêtrise l'examen que l'on veut leur imposer, non plus que bien d'autres tracasseries que l'on exerce envers le clergé catholique. Et la cause de tout cela ? tout le monde la connaît, et la trouve bien méprisable.

Pour la Hollande, il n'y a de neuf que la nomination d'un nouvel évêque. M. Vranken, curé-doyen à Sittard, est nommé coadjuteur de Mgr. Grooff, évêque de Colophon, vicaire-apostolique des Indes-Orientales et curé à Batavia. Mgr. Vranken doit avoir été sacré évêque le 15 août par Mgr. Paredis, évêque d'Hirène.

En Abyssinie, la Religion est des plus florissantes. Les Pères Lazaristes ont le plus grand bien dans ces contrées où dix mille des indigènes vien-

nent d'embrasser la Religion Catholique, et où des centaines et des milliers demandent chaque jour à être admis dans le sein de la sainte Eglise. En sorte qu'à présent l'on a plus de doute que sous peu l'Abyssinie toute entière sera Catholique.

Les nouvelles de la Chine ne sont pas moins consolantes. Les Chinois se convertissent en grand nombre, et ne recherchent les milliers de Bibles des ministres protestants que par pur intérêt. Selon les rapports, il s'en font “des semelles de souliers.” Ainsi les progrès du protestantisme dans cette région ne sont pas très-considérables, tandis que ceux du Catholicisme sont des plus satisfaisants. A Mandchourie seul, 60,000 enfants mourants ont été baptisés dans une année, sans compter tous les adultes, etc. M. Delagrèné, ambassadeur français, déclare à la vue de tous ces prodiges qu'il est inutile d'essayer la civilisation des Chinois si l'on ne veut pas se servir de la religion ; “elle seule peut réunir les peuples.”

Enfin dans la Mongolie, les résultats des travaux des Missionnaires sont des plus consolants. Il y a actuellement près de 800,000 Catholiques dans cette contrée, qui sont dispersés, il est vrai, mais qui par cela même servent à propager les principes du Catholicisme. Les Missionnaires eux-mêmes n'ont pas voulu se borner à la Mongolie, et deux d'entre eux MM. Cabet et Hue ont pénétré jusqu'à la Capitale du Thibet d'où ils viennent d'être ramenés captifs à Macao, “riches de découvertes et radieux d'espérance pour leur chère Mission.”

NOUVELLES POLITIQUES.

Nous avons déjà donné dans le dernier numéro une partie des nouvelles d'Angleterre, en sorte que nous n'en avons que peu pour aujourd'hui. On ne savait pas précisément le temps où lord John Russell entendait convoquer de nouveau les Chambres ; dans tous les cas, il paraissait avoir une bonne majorité, mais les journaux anglais ne savaient pas s'il l'aurait dans le cas où il se jetterait entièrement dans la voie des mesures libérales.—L'argent ne pouvait s'obtenir à Londres à moins de 8 ou 10 pour 100.—M. Walter, qui était un des rédacteurs et propriétaires du *Times* de Londres depuis plus de 40 ans, est mort à l'âge de 70 ans ; tous les journaux anglais sont en deuil.

En Irlande, les dépouilles d'O'Connell étaient arrivées à Dublin. La foule s'était portée au débarcadère ; il n'y avait pas eu de troubles. Le 5 août, les funérailles avaient eu lieu. Le cortège funèbre avait traversé les plus belles rues de Dublin où la foule était innombrable et paraissait plongée dans le plus grand deuil. Ce jour là, on eût dit qu'il n'y avait en Irlande qu'un seul homme, tant on était unanime à rendre hommage à la mémoire du grand homme. Deux jours auparavant on avait chanté un service funèbre pour le repos de l'âme d'O'Connell. Deux Archevêques et seize évêques étaient présents, ainsi que toute la famille O'Connell et une foule immense. Le Rév. M. Miley fit ensuite l'oraison funèbre du libérateur, qu'il termina en exprimant au nom du noble défunt que ses dépouilles mortelles fussent déposées à Darrynane-Abbey.—Le lendemain du jour des funérailles, on s'était assemblé pour discuter la question du monument national ; on est décidé à l'élever, mais ce n'est que sur la qualité du monument qu'on hésite encore. Le plan qui paraît devoir être suivi est celui de la construction d'une magnifique basilique qui recouvrirait les cendres du Libérateur de l'Irlande. Le peuple entier y souscrirait ; ce serait un monument national, un monument élevé par le peuple reconnaissant à la mémoire de celui qui ne cessait un seul moment de travailler au bonheur et à l'affranchissement de son pays, et qui seul parmi les hommes a joui d'une popularité et d'une influence telle qu'elle le rendait pour ainsi dire plus roi de l'Irlande que la reine d'Angleterre elle-même.

En France, les Chambres françaises ont terminé leur session si longue ; la clôture a eu lieu le 9 août. Malgré la longueur inusitée de cette session, il n'y a eu que peu de choses de faites par rapport aux grandes questions qui intéressent si vivement la nation française. M. De Montalembert, qui est si éloquemment le défenseur des droits du peuple et des droits de l'Eglise, M. De Montalembert a fait entendre, avant la clôture, des paroles bien fortes et bien patriotiques ; il a reproché au ministère le non accomplissement de ses promesses, et M. Guizot avec son éloquence ordinaire n'a trouvé autre chose à dire que : “le temps m'a manqué.” Ainsi ce sera pour la fameuse session de 1848 ; attendons donc avec patience. Néanmoins pour connaître l'état actuel de la France et même ce que lui réserve l'avenir, qui paraît être

sombre, écoutons M. Molé terminant son discours funèbre sur M. le maréchal Vallée :

« Pour moi ! messieurs, a dit l'ancien ministre à la chambre des pairs, qui appartiens à ce passé dont les souvenirs s'effacent et l'histoire se dénature tous les jours, tout attaché que je suis au présent, il doit m'être permis d'interroger l'avenir et d'entendre sur lui un mélancolique regard. J'y cherche de nouveaux cieux, et j'y rencontre des nuages impénétrables. Plus que jamais, je trouverais téméraire de prédire. Je borne à appeler la protection de la Providence sur cette patrie que j'aime avec ardeur dans ma vieillesse, comme je l'ai servie depuis ma jeunesse avec dévouement. »

Nous extrayons d'un rapport d'un Député Français un état des établissements d'instruction publique actuellement en exercice en France. C'est quelque chose de curieux ; si l'on veut comparer les établissements ecclésiastiques avec les établissements laïques ; on verra dans quelle infériorité les premiers se trouvent relativement aux derniers.

« Il y a donc en France : 52 collèges royaux, 160 collèges communaux de première classe, 153 collèges communaux de deuxième classe, 2 collèges exceptionnels (Stanislas et Rollin), 22 institutions de plein exercice (ecclésiastiques), 2 *idem.* (protestants), 2 *idem.* (laïques), 4 institutions simples dans les lieux qui ont un collège (ecclésiastique), 43 *idem.* (laïques), 12 institutions dans les lieux qui n'ont pas de collège (ecclésiastiques), 14 *idem.* (laïques), 32 pensions dans les lieux qui ont un collège (ecclésiastiques), 393 *idem.* (laïques), 60 pensions dans les lieux qui n'ont pas de collège (ecclésiastiques), 385 *idem.* (laïques), 3 institutions qui enseignent la rhétorique avec autorisation (ecclésiastiques), 5 *idem.* (laïques), 125 petits séminaires, 55 succursales. En tout, 1,527 établissements d'instruction secondaire.

« Le nombre des élèves est ainsi réparti : 17,850 dans les collèges royaux (non compris les externes des institutions et pensions), 28,000 dans les collèges communaux (avec le même retranchement), 727 dans les 2 collèges exceptionnels, 3,346 dans les 26 institutions de plein exercice, 722 dans les 8 *idem.* autorisées à enseigner la rhétorique, 5,413 dans les 76 institutions simples, 30,509 dans les 570 pensions, 18,238 dans les écoles secondaires ecclésiastiques, 727 dans leurs succursales. Le chiffre des jeunes gens qui reçoivent en France l'instruction secondaire est donc de 105,532, non compris les jeunes gens qui sont élevés dans leurs familles. »

M. Guizot a été interpellé en Chambre par rapport à ce qui regarde l'Italie et le Souverain-Pontife en particulier ; il a répondu que la France soutiendrait le Pape dans ses mesures, si cela ne troublait pas la paix. Du reste M. Guizot a su rendre justice à Pie IX, et s'est par là attiré les applaudissements de tous les partis.—Il paraît que le Roi a reçu une adresse du conseil colonial de la Guadeloupe dans laquelle les colons demandent l'émancipation, et un nouveau régime en place de l'esclavage. C'est là une démarche bien importante et qui ne peut que rencontrer l'approbation de la France et de tous les hommes vraiment amis de l'humanité.—Les journées de juillet ont été célébrées comme à l'ordinaire, et la paix n'a pas été troublée. Combien de fois encore les Parisiens célébreront-ils cet anniversaire ! c'est à présent un problème qui ne peut clairement se résoudre.—Les récoltes seront des plus abondantes en France et telles qu'on ne les a pas vues depuis longues années ; la vendange surtout va être remarquable.—Sérgent-Marecau le Régicide est mort à 98 ans, après s'être réconcilié avec l'Eglise.—On attendait en France un ambassadeur Persan à qui l'on devait rendre les honneurs que l'on rend à un maréchal non en activité.

L'Algérie était parfaitement tranquille aux dernières dates, et Abd-el-Kader n'avait pas agi de nouveau contre l'Empereur du Maroc qui paraît décidé à en finir avec l'Emir. Cependant les Français de l'Algérie se tenaient sur leur gardes, car il y a personne comme les Africains pour faire une prompte paix, et tomber à l'improviste sur un ennemi commun.

L'époux de la reine d'Espagne avait reçu un document révolutionnaire où on le plaçait à la tête d'un complot etc. ; le Roi a aussitôt envoyé le tout au gouvernement qui prend des mesures pour connaître les auteurs de ce document et les punir comme ils le méritent.—On ne croyait pas que les Cortès fussent convoquées avant le 10 du mois d'octobre.—On vient de supprimer en Espagne toutes les douanes intérieures, qui gênaient et entravaient le commerce, qui devient libre dans tout l'espace compris entre les frontières ; c'est une mesure bien propre à donner de la prospérité à ce malheureux pays.—Bien qu'on parlât de l'abdication de la Reine, on ne savait trop si ce bruit avait une origine quelque peu officielle.—Les Carlistes continuent à parcourir le pays en tous sens ; cependant la révolte ne paraît pas devoir bien étendue, vu surtout que le gouvernement français ne souffre

pas qu'ils s'organisent ou se réfugient sur le territoire de la France, que, les journaux anglais disent vouloir intervenir. Ils prétendent qu'il s'agirait alors de placer le seour de la Reine sur le Trône ; mais ce sont là des rumeurs que les feuilles anglaises se plaisent à reproduire.

En Portugal, bien que la Reine se fasse bien prier pour accorder ce qu'elle a promis, la liberté de la presse vient d'être rétablie. On craint beaucoup qu'il n'y ait sous peu une nouvelle insurrection plus forte que la première, et alors Dona Maria court petite chance de conserver son trône.

La Suisse continue à être menacée d'une guerre civile. Les cantons catholiques s'organisent et se fortifient ; ils reçoivent munitions et cela ne paraît pas plaire aux cantons protestants. Cependant, ce sont de ces mesures que nécessitent les circonstances. D'un moment à l'autre on peut venir les attaquer et il ne serait plus temps de chercher du secours. Le 27 juillet, il y a eu à Berne une assemblée qui s'est constituée en association nationale, et dont le but avoué est l'expulsion des Jésuites et la dissolution de la ligue des 7 cantons catholiques. En face de cette association qui menace les 7 cantons, la diète ne fait que multiplier ses décrets contre le Sonderbund, et ne semble pas devoir reculer devant l'emploi de la force, que le Sonderbund saura lui-même repousser par la force.

En Belgique, le ministère est enfin organisé ; les messieurs suivants le composent :

- « Roger, ministre de l'intérieur ;
- « De Haussy, ministre de la justice ;
- « D'Hoffschmidt, ministre des affaires étrangères ;
- « Veydt, ministre des finances ;
- « Baron Chazal, ministre de la guerre ;
- « Frère-Orban, ministre des travaux publics. »

Pour connaître ce que veut ce ministère, il faut l'entendre lui-même dans son journal officiel, il y est dit :

« En tête de son programme politique, le Ministère tient à poser en termes explicites le principe de l'indépendance du pouvoir civil à tous ses degrés. L'Etat est laïque. Il importe de lui conserver nettement et fermement ce caractère, et de dégager, sous ce rapport, l'action du Gouvernement partout où elle serait entravée. »

« D'autre part, respect sincère pour la foi et les dogmes, protection pour les pratiques de l'ordre religieux ; justice et bienveillance pour les ministres des cultes agissant dans le cercle de leur mission religieuse. »

Le gouvernement se propose de plus de présenter aux chambres les quatre questions importantes que nous trouvons dans le même journal officiel ainsi formulées :

- « 1o. Jury d'examen universitaire ;
- « Renforcer l'action du Gouvernement dans la nomination des membres du jury, et changer en conséquence le mode de nomination actuelle ;
- « 2o. Faire cesser les effets fâcheux de la loi de fractionnement de la commune, en revenant au mode d'élection consacré par la loi de 1836 ;
- « 3o. Le pouvoir de nommer des bourgmestres en dehors de conseil ne pourra être exercé que de l'avis conforme de la députation permanente. L'usage de cette faculté, restreint d'ailleurs à des cas exceptionnels, et n'ayant pour but qu'un intérêt administratif et non politique, l'avis conforme de la députation devient ici une règle de bonne administration ;
- « 4o. L'adjonction des capacités aux listes électorales entre également dans les vues du nouveau Cabinet. Il est entendu qu'il ne peut s'agir que de capacité officiellement reconnues ou brevetées. Elles seraient empruntées aux listes du jury. »

La Hollande est, dit-on, sur le point de perdre son roi Guillaume II qui veut abdiquer ; le prince d'Orange qui devrait lui succéder abdiquerait aussi en faveur de son fils de 7 ans, et il y aurait une régence confiée au prince des Pays-Bas qui est très-populaire parmi les Hollandais.

En Prusse, on fait le procès aux prisonniers Polonais qui ont des défenseurs des plus habiles. Les malheureux accusés sont pour la plupart vêtus à la Française.—A Berlin, le banquet en l'honneur de M. Cobden a eu lieu ; ce monsieur a remercié l'assemblée de l'honneur qu'on lui a fait et son discours a été couvert d'applaudissements.

Le souverain de la Sardaigne veut lui aussi marcher dans la voie des améliorations. Il vient d'ordonner la construction d'un chemin de fer de Turin à Chambéry. On percera le Mont-Cenis par un grand chemin ou tunnel.

A Rome, la garde civique est établie, et le cardinal Ferretti en visitant ses différents postes à Romé, a su lui montrer à quoi on la destine ; c'est selon

l'illustre cardinal pour faire voir que le gouvernement romain est capable de conduire lui-même ses affaires.

En Russie, il n'y avait rien de nouveau. S. A. R. le duc Adam de Wurtemberg, lieutenant-général au service de Russie et aide-de-camp de l'Empereur, est mort le 27 juillet dans le Duché de Nassau, à l'âge de 55 ans.

Dans le Caucase les troupes impériales continuaient à subir de graves échecs, et le choléra s'était joint aux Caucasiens pour décimer l'armée.

Relativement à l'Orient, l'on se souvient qu'il avait été décidé d'envoyer de Rome un Noncé pour traiter des affaires de cette contrée et prendre les intérêts des chrétiens. D'après une correspondance de Rome, il paraît que M. Guizot "a accepté la honteuse mission de signifier au Pape que le gouvernement Français ne peut en aucune façon permettre un pareil arrangement;" nous ne concevons pas comment M. Guizot ait pu se décider à une pareille mission qui sans doute eût humiliée tout autre que ce ministre.

En Turquie, Mohammed-Ali Pacha, ministre de la Marine, vient d'être destitué et remplacé par Halil Pacha. Cette nomination semble indiquer la chute du ministère actuel, et un changement complet de politique; le temps nous instruira.

Dans l'Inde, Dost Mahommed depuis qu'il a perdu son fils Akbar-Khan, paraît vouloir se rapprocher de l'Angleterre, et s'attirer ses bonnes grâces. Gare pourtant aux malheureuses passes de l'Afghanistan.

RÉPONSE DES MÉLANGES RELIGIEUX

A LA RÉPONSE DE LA REVUE.

Dans notre feuille du 31 août, nous avons donné quelques observations sur trois articles que la *Revue Canadienne* a reproduits. Comme nous l'avons prouvé, le caractère de ces écrits était des plus mauvais; ce n'était pas des articles qui pussent entrer dans d'autres journaux que dans des journaux protestants, à moins d'être accompagnés de commentaires de la part des rédacteurs. La *Revue Canadienne*, comme nous l'avons aussi montré, a publié ces trois articles condamnables, et cela sans restrictions, sans commentaires, et même en approuvant expressément "la forme et le fond" du troisième qui est le discours de M. de Lamartine. Nous nous étions étonnés de voir la *Revue Canadienne* reproduire de semblables morceaux, elle qui prétend sans doute être catholique, et qui plus est, a des catholiques pour la grande majorité de ses lecteurs. A tout cela, la *Revue*, dans son numéro du 3 courant, nous dit "qu'elle n'a que peu de mots à répondre." Puis elle ajoute que les *Mélanges* "reconnaissent le caractère et la tendance catholiques de son éditorial; qu'ils reconnaissent ce même caractère, cette même tendance dans plusieurs autres de ses extraits littéraires. En voilà, continue-t-elle, autant qu'il faut pour établir, il nous semble, l'orthodoxie de la *Revue*." A ceci, nous répondrons d'abord à notre savant confrère qu'il se trompe beaucoup s'il croit que nous voulions lui donner un certificat d'orthodoxie. Il est bien vrai que nous reconnaissons que dans plusieurs écrits il se montre excellent catholique, mais il voudra bien aussi remarquer que, quant "au caractère et à la tendance catholiques de son éditorial," nous ne les avons pas reconnus; nous les avons même si peu admis que nous citons à notre confrère de la *Revue* un petit article de sa composition, où il approuve en propres termes "la forme et le fond" du discours de M. de Lamartine. Or, ce petit article, nous en avons fait justice; en démontrant les principes anti-catholiques du discours, nous avons par là dit assez ce que l'on doit penser du petit article éditorial de la *Revue*. C'est donc à tort que notre confrère croit que nous reconnaissons le caractère catholique de son éditorial: nous reconnaissons qu'il a eu plusieurs articles religieux, catholiques; mais quant à dire que son éditorial a un caractère général d'orthodoxie, c'est une chose que nous n'avons pas faite et que nous ne ferons pas. Quant à admettre que cette reconnaissance de notre part (reconnaissance qui n'existe qu'en partie) soit "autant qu'il faut pour établir l'orthodoxie de la *Revue*," nous croyons vraiment que notre confrère ne s'y attend pas. Car lors même que les articles éditoriaux de la *Revue* fussent catholiques, lors même que "plusieurs de ses extraits littéraires" le fussent aussi, nous soutenons que ce ne serait pas suffisant pour prouver l'orthodoxie de ce journal. Nous pouvons prouver cela facilement, et nous le faisons de suite. A part des articles éditoriaux en effet, il se trouve souvent d'autres articles qui ne sont ni éditoriaux ni ce que l'on appelle des "extraits littéraires." Ne peut-il pas s'y trouver des principes anti-catholiques ou au moins irréligieux?

A part des "plusieurs extraits littéraires" dont la *Revue* dit que nous admettons "le caractère et la tendance catholiques," il peut s'en trouver et il s'en trouve depuis près de deux mois, dans la *Revue Canadienne*, plusieurs autres qui, loin d'être religieux, loin d'être catholiques, sont un tissu de principes contraires à la Religion Catholique, et de calomnies lancées contre le clergé catholique. De cette manière, nous ne concevons pas comment la *Revue Canadienne* puisse venir nous dire qu'en reconnaissant le caractère et la tendance catholiques de son éditorial et de plusieurs de ses extraits littéraires, c'est reconnaître l'orthodoxie de sa feuille, orthodoxie qui se trouve, selon elle, parfaitement établie. Que notre confrère considère de nouveau la question, et il verra que l'orthodoxie dans le cas présent est au moins prématurée. Qu'il reconnaisse ensuite que, si jamais il a vraiment ce caractère, il lui faudra faire le contraire de ce qu'il dit dans sa feuille du 3 courant: c'est-à-dire, qu'il faudra exclure des colonnes de son journal "tout article, fût-il palpitant d'intérêt, où se trouveraient quelques propositions malsonnantes" (pour ne pas dire plus), à moins d'accompagner le tout de commentaires nécessaires pour contrebalancer les principes "malsonnants" de cet écrit. Par là, quoiqu'il en dise, il ne condamnera pas "ses lecteurs canadiens à ne lire que les productions de ce qu'on peut appeler l'école catholique, et ne fermera pas la porte à la plus grande partie des littérateurs français." D'ailleurs, nous le demandons à notre estimable confrère, parce qu'un article sortira de la plume d'un de nos premiers littérateurs, sera-ce une raison de le reproduire sur nos journaux, sans prendre garde à son contenu? Eh bien! si cet article contient des passages qui blessent les mœurs, notre confrère lui donnera-t-il accès dans ses colonnes? Oh! non; nous ne lui ferons pas l'injure de le croire; au contraire, nous sommes convaincus qu'il se souviendrait que, tout en défendant les droits du peuple et en luttant pour les lui garder intacts, il doit aussi être le défenseur de sa morale et en être un des plus fermes soutiens. Ainsi donc, cet article notre confrère ne l'admettrait pas, ou bien en retrancherait les passages "malsonnants;" pourquoi donc veut-il faire le contraire, lorsqu'il s'agit d'écrits qui renferment des principes pernicieux et anti-catholiques? est-ce que le mal n'est pas aussi grand? Au contraire, nous soutenons qu'il l'est plus encore. Car des mots "malsonnants," des mots licencieux, peuvent produire du mal et bien du mal sur le moment, mais finissent par s'oublier. Il n'en est pas de même pour les mauvais principes; des mauvais principes, en fait de religion, sont de ces choses qui ne s'effacent pas et qui demeurent dans l'esprit pour y produire un mal souvent irréparable. Quant à croire nos concitoyens, "les lecteurs catholiques du Canada, capables d'assister sans danger aux combats intellectuels qui se livrent dans notre ancienne mère patrie," nous avouons que nous leur croyons sous ce rapport autant de capacité que tous autres hommes. Mais nous savons aussi qu'il ne s'agit pas ici de matières que chacun puisse discuter à loisir; nous savons qu'il s'agit de principes immuables, de principes qui ne changent pas. La Religion Catholique est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, et ce qu'elle sera toujours. Ses principes ont toujours été les mêmes, et notre savant confrère sait très-bien que là dessus tous les Catholiques n'ont qu'un même sentiment. Il n'y a donc pas à voir des combats en cette matière, et encore moins à juger de quel côté est le droit. Pour les Catholiques la question est toute décidée; ils ont les principes de la Religion Catholique qui ne changent pas, et par conséquent toujours ils trouvent le Catholicisme vainqueur. D'ailleurs lorsqu'il s'élève des doutes ou des ambiguïtés en fait de principes religieux, le Catholique sait très-bien qu'il a un tribunal spécialement chargé de décider la question, et qu'il ne lui est pas permis à lui de recourir à aucune autre autorité et encore bien moins de s'en rapporter au libre examen. Enfin quant aux "frayeurs" que nous suppose la *Revue*, nous dirons à notre confrère que, quelque nom qu'il donne à l'accomplissement de notre tâche actuelle, cela ne nous empêchera pas de toujours élever la voix, lorsque nous verrons celui qui est comme la sentinelle avancée du peuple ou tout autre écrivain ou orateur s'écarter de la voie tracée par l'Eglise Catholique, pour s'élever contre le dogme ou le culte de cette même Eglise, et essayer par là de propager les mêmes principes parmi les populations.

En voilà assez, il nous semble, pour montrer à notre confrère de la *Revue* que nous avons eu assez raison de faire les observations qui ont paru dans la feuille du 31 août. C'en est assez aussi pour lui faire sentir que les articles, auxquels nous avons fait allusion, ou tous autres de même espèce, ne peuvent du tout plaire aux lecteurs catholiques; que ce sont même des articles qu'un grand nombre d'eux ne sauraient lire sans danger, et que par conséquent ils n'aimeraient point à voir paraître davantage dans les colonnes de la *Revue*. En finissant, nous renouvelons à notre confrère le désir de le voir prendre nos remarques comme l'accomplissement d'un devoir sacré et non comme la preuve de mauvais motifs.

Quant à la longueur du précédent article, nous croyons que pour bien traiter notre sujet, nous ne pouvions la diminuer; nous sommes vraiment mortifié qu'elle paraisse avoir déplu à notre confrère, d'autant plus que, pour notre réponse à sa réponse, nous sommes forcé de nous étendre un peu. Dans tous les cas, regardons moins au nombre de lignes qu'aux vérités qu'elles contiennent.

ASSEMBLÉE DE LA TEMPÉRANCE.

Dimanche dernier, après les Vêpres de la Cathédrale, il y a eu à la maison d'École près de l'Évêché une assemblée de la Tempérance à laquelle assistaient de 900 à 1000 personnes. Le R. P. Chiniquy, l'apôtre de la Tempérance, s'est adressé à la nombreuse assemblée. Il a pris pour point de départ que la vertu, l'intelligence et la fortune, constituent ici bas le bonheur de l'homme. Puis le R. P. s'est attaché à démontrer que l'usage de la boisson détruit ces trois éléments du bonheur et par conséquent le bonheur lui-même. Après un discours de près d'une heure écouté avec la plus grande attention par le nombreux auditoire, Mgr. de Martyropolis a été élu Président de la société, et puis l'on a commencé à prendre les noms des nouveaux associés à la Tempérance. Nous ne savons pas au juste quel est le nombre de ces derniers; nous le saurons sous peu. Nous ne doutons pas qu'il ne soit très-considérable. C'est ici un exemple des plus salutaires. Montréal vient de donner une belle leçon à bien des gens; espérons que les autres parties du pays feront de même, et ne voudront pas continuer à se montrer leur propres ennemis. Car souvenons-nous bien, c'est notre bonheur tout entier que nous sacrifions, lorsque nous nous adonnons au vice infâme de l'intempérance.

Le grand nombre de nouvelles d'Europe nous empêche de donner la suite d'O'CONNELL; nos lecteurs n'y perdront rien, car ils en auront la fin dans le prochain numéro, qui contiendra aussi la fin de la lettre intéressante de M. Cali.

Vers 2½ heures du matin, le 3 Septembre, à Québec, le feu éclata dans un arrière-magasin employé comme entrepôt d'huile et de couleur, et attenant au magasin de M. J. B. Hardie, rue St. Jean; en quelques minutes, il atteignit le magasin qui fut bientôt enveloppé par les flammes. L'intensité du feu et la rapidité de ses progrès furent telles qu'avant qu'on eut pu porter le moindre secours, les maisons voisines étaient attaquées et en peu de temps réduites en cendres. Ce ne fut qu'aux efforts inouïs des sapeurs, et grâce au calme de l'atmosphère, que la Haute-Ville doit d'avoir échappé, peut-être à une conflagration totale; et lorsqu'on examine le lieu du désastre, on a peine à concevoir comment il ne s'est pas propagé dans tous les sens plus qu'il ne l'a fait.

Il y a eu six grandes maisons de brûlées avec toutes leurs dépendances et celles de deux ou trois autres maisons.

Il est probable que la valeur totale, détruite par ce sinistre, dépasse £20000.

Il y a eu un incendie à New-York qui a détruit plusieurs maisons. On pense que la perte n'est pas moindre que £10000.

Il y a eu un feu dans la haute-ville de Bytown; dix maisons ont été détruites, etc. La perte est estimée à £4,500.

M. R. Symes, que nous accusions l'autre jour de faire mourir les émigrés par trop de méthode et trop d'inquisition, a été démis de sa place qui lui donnait 5 piastres par jour. Il se plaint beaucoup et dit qu'on l'a éliminé sans lui faire la justice de l'entendre. Il ne faut pas être si injuste que de lui refuser le moyen de se justifier. Mais si l'on avait lieu de croire que l'accusation que nous portions contre lui était tant soit peu fondée, il n'était pas prudent d'attendre, pour le démettre, l'issue tardive de son procès et conséquemment la mort d'un grand nombre d'émigrés. Nous avons vu hier M. Symes, et il nous avait l'air tristement affecté de sa mésaventure. Il accuse M. Douglas d'injustice.

Journal de Québec.

On dit que M. Daly, dans sa tournée dans son comté, a recommandé M. Bradley aux électeurs de Mégantic, dans le cas où il ne se présenterait

pas lui-même de nouveau. Est-ce un signe des temps? *Journal.*

Dimanche dernier, Mgr. de Martyropolis a donné, dans la cathédrale, l'ordre sacré du diaconat à MM. Leblond et Piette.

Le R. P. Garin, Oblat de Marie Immaculée, est actuellement à Montréal; le Révérend Père est occupé à donner le secours de son ministère aux émigrés qui sont aux abris.

Le Révd J. Dolan, pasteur de l'Église de St-Patrice, Fell's Point, Baltimore, vient de fonder une école de travail manuel pour les orphelins. Il a acheté auprès de Baltimore une ferme de cent trente acres, où les enfants, en recevant une éducation chrétienne, seront formés à l'agriculture ou à quelque métier. Il serait à désirer que des établissements de ce genre existassent dans tous les diocèses. *Propagateur.*

Mine d'Or.—Il est maintenant certain qu'au centre de la seigneurie de M. De'ery, à la Nouvelle-Beauce, se trouve une riche mine d'or; on en a déjà découvert deux miles en superficie. La découverte, sur des indications incertaines, en est due, à M. Cuninghame, géologue américain, qui, l'année dernière, a publié un pamphlet sur cette mine. Nous espérons dans peu nous procurer des détails plus complets sur les opérations et sur les progrès de la découverte de M. Cuninghame, que nous nous empresserons de donner au public. Il paraît que l'exploitation de cette mine est facile; il ne s'agit que de détourner, au moyen d'une chaussée, le lit d'une petite rivière où se trouve le siège de la mine, et où l'on a déjà trouvé des parcelles du riche métal. *Journal.*

Le temps a varié beaucoup depuis vendredi. A la grande chaleur ont succédé de grandes pluies, qui viennent elles-mêmes d'être suivies d'un temps plus que frais. Cependant le tout ensemble n'est pas défavorable pour la campagne, et encore moins pour la ville.

LA MALADIE.

La maladie n'augmente pas à Montréal. Selon les médecins, l'état sanitaire de la ville est beaucoup plus satisfaisant que les semaines précédentes. Quant aux abris, nous n'avons rien à dire; voici de quoi juger.

POINTE ST. CHARLES.			
31 août 1847.	Malades	1207.	Morts 28.
1 septem. "	"	1166.	" 26.
2 " "	"	1198.	" 23.
3 " "	"	1155.	" 20.
4 " "	"	1150.	" 25.
5 " "	"	1163.	" 22.
6 " "	"	1153.	" 28.

	172.
La semaine dernière il en est mort	174.
Diminution cette semaine	2.

Le 13 août, à la Nouvelle-Orléans, est décédé à l'Évêché, le Révd. Antoine Roesch qui avait été pendant deux ans Pasteur de l'Église de Saint-Vincent-de-Paul. M. Roesch était né à Ronsach, dans le département du Haut-Rhin, au diocèse de Strasbourg, en France. Il avait été ordonné Prêtre en 1827, et était dans sa quarante-quatrième année. *Propagateur.*

Les affaires au Mexique continuent à peu près sur le même pied qu'aux dernières dates. Seulement il paraît que le Mexique vient de former une coalition avec la République de Guatemala qui va l'aider dans la poursuite de la guerre. Le général Taylor marchait, dit-on, contre San Luis Potosi.

Cincinnati.—Dans le mois dernier a eu lieu la distribution des prix au collège de Saint-François-Xavier, tenu par les Jésuites, à Cincinnati. Nous voyons par le rapport du journal *Cincinnati Gazette* que cette institution est dans l'état le plus florissant; le nombre des élèves cette année a été de 270, appartenant à dix États différents de l'Union, au Canada, etc. Les examens et autres exercices, qui ont précédé la distribution des prix, avaient attiré beaucoup de monde et se sont passés d'une manière très-brillante. Parmi ceux qui se sont distingués dans cette occasion, nous avons remarqué le nom de M. Nognès, jeune homme dont la famille habite la Nouvelle-Orléans, et qui se destine à l'état ecclésiastique. *Propagateur.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

—Nous ne saurions nous dispenser de communiquer à nos lecteurs toutes les pièces que M. Julien continue à produire en faveur de la

richesse de l'imagination des Chinois. M. Julien vient de trouver dans Kin-té-tchin-tao-lou le moyen employé par ces messieurs pour faire des t'ou-khi, c'est-à-dire de la porcelaine craquelée. Le Thien-kong-khai-wa lui a fait connaître de quelle façon on fabriquait des gongs et des tam-tams. Ces derniers instruments, qui ressemblent comme chacun sait, des sons si sauvages, sont faits avec du bronze martelé à chaud. L'alliage est de 80 de cuivre contre 20 d'étain, comme l'avaient découvert nos chimistes. La feuille de métal étant encore chaude, on la place sur le sol au centre d'un cercle d'ouvriers qui la battent de manière à l'amincir et à l'étendre considérablement. On relève légèrement en bourse le milieu de la feuille, et il paraît que cette circonstance joue un rôle important dans la production des sons étranges que rend le tamtam.

M. Julien a trouvé dans Hoai-nan-tren qu'au moins deux siècles avant Jésus-Christ les Chinois construisaient des vaisseaux en fer; et le Chi-i-Ki lui a fait connaître que 500 ans plus tard l'ambassadeur du roi de Yen-Khicou portait son tribut à la capitale sur un vaisseau construit en feuilles de cuivre. Rien n'empêche d'admettre ceci, qui n'a rien de très-merveilleux; mais nous oserons élever quelques doutes au sujet de l'invention des cerfs-volants, qui, si l'on s'en rapporte au Tching-tchai-tsa-ki, serait due au sieur Han-Sin, de son vivant généralissime de l'armée chinoise, il y a environ 2000 ans. Cet illustre héros, assiégant une ville quelconque imagina d'y entrer par un chemin souterrain, comme les Romains firent à Veues si je ne me trompe. Comme il voulait pénétrer par un certain point déterminé qui lui offrait quelques avantages, il lui fallait connaître la distance de ce point à son camp. Pour y parvenir, il imagina donc de lancer un cerf-volant, qui a la se placer au dessus du point en question, puis Han-Sin mesura la corde, et il trouva ainsi la distance qu'il avait besoin de connaître.

Il faut beaucoup d'audace pour oser contredire le Tching-tchai-tsa-ki. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer deux choses. D'abord, que le cerf-volant était probablement connu des gamins antédiluviens, et même des écoliers chinois avant l'illustre Han-Sin; en second lieu, que la manœuvre attribuée à ce grand guerrier est parfaitement impossible. Tout le monde comprend en effet qu'on ne peut amener un cerf-volant au-dessus d'un point voulu, quand ce point est fort au-delà du point où on l'a élevé et que la chose est d'autant plus impraticable que la corde est plus longue; or dans le cas dont il s'agit elle devait être gigantesque. De plus, on ne peut pas reconnaître à distance au-dessus de quel point un semblable appareil est situé verticalement. De plus, la longueur de la corde du cerf-volant n'est rien moins que la mesure de la distance horizontale, parce qu'en la supposant rectiligne, elle est l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont la distance est l'un des côtés, et qui a pour second côté la hauteur du cerf-volant, c'est-à-dire une ligne inconnue, et qu'il n'était pas possible de mesurer; donc il était impossible de calculer la distance. A peine faut-il faire remarquer que l'hypoténuse elle-même n'était pas connue; car la corde, au lieu de présenter une ligne droite, se courbe considérablement et s'allonge d'une quantité qu'on ne pouvait connaître. Enfin, quand même on aurait pu trouver la distance par ce moyen, la corde du cerf-volant ne pouvait indiquer aux mineurs la direction à suivre.

Je trouve donc le procédé impraticable et l'histoire absurde. C'est du reste la seule objection que je prétende leur faire.



M. Resther, Prêtre-Vicaire, vient d'arriver à Montréal. Nous avons le chagrin d'annoncer que ce Monsieur est pris du typhus qu'il a contracté aux abris.

C'est demain, mercredi, qu'aura lieu au Marché de Bonsecours l'exhibition d'Horticulture. Nous espérons que tous ceux qui ont des plantes rares sauront les envoyer à l'exhibition, et prouver par là que l'on n'a pas tant d'apathie que l'on veut quelquefois le dire.

ACADÉMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à St. JEAN-DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle institution comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignement, qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique, et la grammaire

en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignées dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouissant d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison, à St. Jean, le premier, ou après le premier Octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique etc., seront payées à part. Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

INSTITUTEURS.

Deux Instituteurs Irlandais, capables d'enseigner l'Anglais, désirent obtenir de l'emploi. S'adresser à l'Evêché.

SITUATION DEMANDÉE.

MM. les Curés, qui auraient besoin d'un homme comme BEDEAU, pourraient s'en procurer un en s'adressant à l'Evêché. On leur fournira à ce sujet tous les renseignements possibles.

CONGRÉGATION DES CÈDRES.

LES DAMES DE LA CONGRÉGATION DES CÈDRES informent le public qu'elles ouvriront leurs écoles le 15 de septembre prochain pour la réception des élèves. Le prix de la pension est, tout compris, de £16 10 0.
131 août 1847.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des élèves du COLLÈGE DE ST. HYACINTHE d'abord fixée au 13 septembre est remise au mercredi 22 du même mois.
St. Hyacinthe 28 août 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de
LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.
Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.
CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 25 Mai 1847.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FARRE, libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	St. Anne.
VAL. GUILLET.	Trois-Rivières.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

OS. RIVET & J. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.